

### **Proposition d'acquisition des biens des conjoints JAMES**

Les enfants de Roland et Solange JAMES souhaitent vendre l'immeuble situé dans le bourg. (Le café et son logement + 2 maisons d'habitation et un garage)  
Après en avoir délibéré, le conseil municipal est favorable à l'achat de l'ensemble de la propriété et charge Mr le Maire de négocier l'acquisition.

### **Travaux de voirie**

Un enrobé sera fait sur la route mitoyenne avec Cuves par l'entreprise EUROVIA pour 16 906 € H.T. Marché commun avec la commune de Cuves.  
Pour les autres routes, les entreprises sont en cours de consultation.

### **Deherbeur mécanique**

Le conseil valide le devis de l'entreprise LCMA pour un prix HT de 3 554 € et sollicite une aide de l'agence de l'eau Seine-Normandie du fait que la commune est classée en 0 phyto.

### **Demandes de subventions**

Le conseil est favorable au versement d'une subvention de 113, 39 € pour le fonds d'aide aux jeunes en difficulté.

Refus du conseil pour le fonds d'aide au logement et « Chats libres du Val de Sée »

### **Inauguration de la stèle et des nouvelles photos**

Date retenue : le dimanche 9 septembre en fin de matinée lors du dernier marché de la saison.

### **Communes nouvelles**

Le conseil est défavorable au regroupement des communes de l'ex-canton de St Pois. (7 non 2 oui).

Une autre réflexion est en cours avec la volonté de rester dans la communauté d'agglomération Mont St Michel-Normandie.

### **Créances admises en non-valeur**

106.47 € sont à portés à cet article.